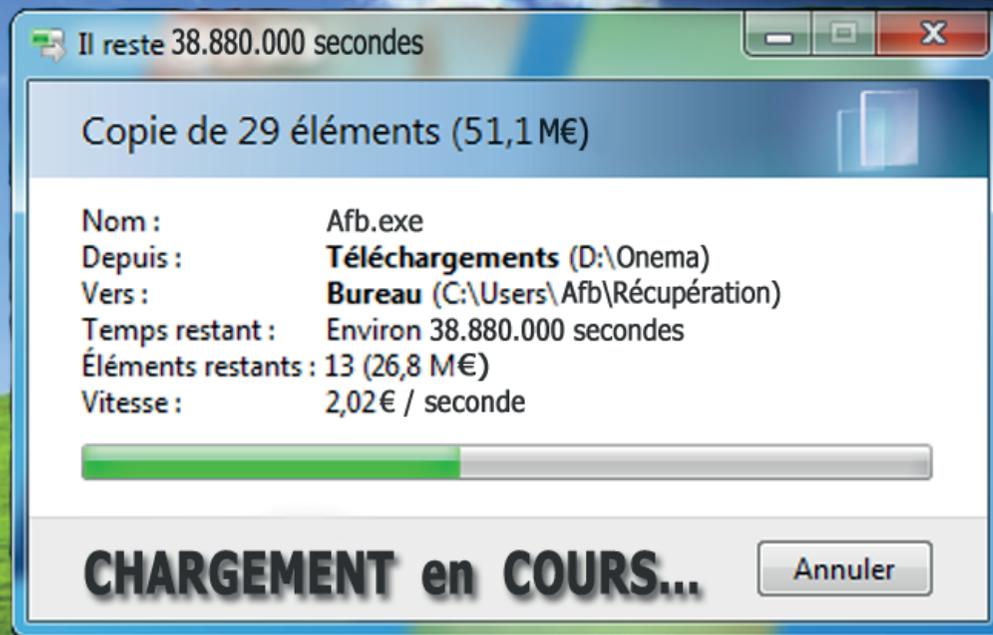


L'AFB, magnifique outil de préservation de la biodiversité  
et grande promesse environnementale du quinquennat,  
sur vos écrans le 1er janvier 2015 ! \*



\* Mais non, on plaisante !!!  
Suite à un bug du serveur central,  
l'application est reportée à une date ultérieure...

Plus sérieusement, le **Sne-Fsu** est pour une Agence de la Biodiversité, mais contre CE projet d'Agence !

Au fil des négociations, le projet d'origine a été largement modifié pour correspondre aux contraintes budgétaires d'une part, et aux pressions des lobbies de tout poil d'autre part. **Il crée des faiblesses voire des régressions** par rapport à la somme des établissements tels qu'ils existent et fonctionnent aujourd'hui, ce qui est pour le moins paradoxal.

On note ainsi :

- une **multiplication des missions** confiées à l'Agence **sans augmentation de ses personnels et des budgets** : faire plus avec moins !
- l'**incompatibilité de l'intégration des missions de police judiciaire en même temps que des missions de soutien financier à projets**.  
Un même établissement ne peut pas concomitamment aider un projet et contrôler les réglementations mises en oeuvre dans sa réalisation (exemple avec les projets Loi eau actuels et la dichotomie Agences de l'Eau / Onema),
- le manque de cohérence sur le périmètre de ce projet avec la **non prise en compte de la biodiversité terrestre** (ONCFS) dans le projet,
- une **ambiguïté sur les relations de l'Agence avec les partenaires institutionnels** (Préfet, Parquet, DDT(M),...).